



Groupes de niveaux en collège : une mesure néfaste que nous refusons de mettre en place

Parents, enseignants, CPE, PsyEN, inspecteurs, personnels de direction de l'académie de Paris, nous tenons à dire notre refus des groupes de niveaux. En effet, ceux-ci ne sont pas la solution pour répondre aux problématiques du collège unique.

Ce sont les effectifs par classe au collège qui sont parmi les plus hauts en Europe, et particulièrement à Paris, qui posent problème. Les collèges publics accueillent tous les élèves, contrairement aux collèges privés qui les sélectionnent sur l'argent et les résultats. Pour mieux accompagner chaque élève, pour mieux réussir l'inclusion des élèves à besoin éducatif particulier (élèves en situation de handicap, élèves allophones), l'académie de Paris a besoin de moyens pour baisser les effectifs, pour pouvoir faire des cours en petits groupes. Mais ce n'est pas ce qui va se passer à la rentrée prochaine avec une nouvelle perte de 78 postes pour le collège.

Les groupes de niveau vont encore plus dégrader les conditions d'apprentissage et de travail dans les collèges :

-les groupes de français et de mathématiques, alignés pour plusieurs classes sur la totalité de l'horaire des deux disciplines et regroupant des élèves faibles, moyens ou forts, vont faire exploser le groupe classe et isoler les élèves qui ont pourtant besoin de repères, d'autant plus si en cours d'année les élèves étaient amenés à changer de groupe ;

-les élèves qui seront dans les groupes de « faibles » se sentiront stigmatisés. L'émulation et l'entraide entre pairs sera amoindrie ;

-les professeurs de Lettres et de Mathématiques ne pourront plus être professeurs principaux car ils n'auront plus le groupe classe dans son intégralité, ou le seront mais sans connaître certains des élèves dont ils auront à assurer le suivi ;

-les emplois du temps des élèves et des enseignants subiront les conséquences de ces alignements de groupes sur une part importante de la semaine, multipliant les heures de permanence et augmentant l'amplitude hebdomadaire de cours ;

-les relations entre élèves, familles et enseignants, direction risquent de devenir conflictuelles quand les assignations dans un groupe seront rejetées ou incomprises ;

- les heures consacrées aux options et aux dédoublements sur la marge d'autonomie vont être utilisées à la mise en place de ces groupes de niveaux et cela nuira à la diversité de l'offre pédagogique.

La recherche montre que ces groupes de niveaux ne sont pas une solution. Toutes nos organisations ont fait remonter leur opposition à cette réforme qui est contraire à nos valeurs. Nous ne comprenons pas l'entêtement du gouvernement à aller contre les principaux acteurs du monde de l'éducation, si ce n'est utiliser l'école pour satisfaire les attentes réactionnaires d'une partie de l'électorat.

L'organisation de l'établissement en classes et en groupes d'élèves ainsi que les modalités de répartition des élèves, relève de l'alinéa 1. de l'article R421-2 du code de l'éducation. Nous appelons donc tous les CA des collèges de Paris à s'en tenir au respect du code de l'éducation